

**Présents :**

La municipalité : Mme ANTARI (conseillère municipale)

Les enseignants : Mmes THOMAS, PALOMARES, SAUVENT, Mr MARZET.

Les délégués de parents : Mme PASCAUD, Mme VAIDIE, Mr MOUNIER, Mme GALAN

Excusé : Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale : Mr MUSSON, Mr le Maire, Mme BAZO, Mme GARNIER-REYMBault.

Début de la séance à 18h05.

Mme PASCAUD est désignée secrétaire de séance

**I) Informations générales**

- Les précisions du protocole sanitaire pour la rentrée de février n'apportent pas de modification pour la maternelle. Nous poursuivons le lavage des mains, l'aération des locaux et le non-brassage des élèves, au maximum.

Les horaires actuels de l'école devant être maintenus, nous avons pris la décision d'écourter la sieste des PS de 15 minutes.

Pour les MS, il n'y a plus de temps de sieste proposé à partir du retour des vacances de février. De ce fait, le temps d'apprentissage réduit le matin peut être reporté sur l'après-midi.

A cette période, nous utilisons normalement le dojo et le gymnase. Actuellement, c'est impossible. L'équipe enseignante s'est organisée pour proposer aux élèves, chaque jeudi, des jeux d'opposition avec l'installation de tapis dans la salle Bizet, à l'image des parcours réalisés en période 3.

- Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 ont débuté. Merci aux parents d'élèves d'avoir relayé l'information, déjà 15 enfants sont inscrits.

PS	MS	GS	
15	35	29	

- Les élèves de petite section ont participé début février à une expérimentation d'outils d'évaluations. L'école de Bosmie l'Aiguille a été tirée au sort par le ministère de l'éducation nationale.

## **II) Projets et sorties scolaires**

Nous n'avons pas de visibilité pour la fin de l'année, nous ne savons pas encore si des sorties seront possibles. Pour le moment, nous n'avons rien envisagé.

Un goûter de Noël a été offert à tous les élèves de l'école le dernier jour de classe avant les vacances de Noël. Les dépenses associées ont été prises en charge par la coopérative scolaire.

Afin de parfaire la diversité des activités motrices proposées aux élèves, l'école a acquis du matériel de motricité en complément de ce que nous avons déjà (matériels pour lancer, ballons sauteurs, chasubles, ballons, deux vélos...) Cette commande est financée par une partie de la subvention de l'association de parents d'élèves et par la coopérative scolaire.

Dans le cadre du **parcours culturel**, les élèves de l'école ont assisté au spectacle « Bouba, l'enfant africain », offert par la coopérative scolaire grâce à la subvention de l'association de parents d'élèves.

Les classes de PS/MS et GS ont mis en place des ateliers jeux de société en période 2, reconduits en période 4 avec l'aide des parents, que nous remercions pour leur participation.

Dans le cadre du **parcours citoyen**, tous les élèves ont bénéficié, le 04 mars, d'une animation du syndicat autour des déchets suite à la sollicitation de la municipalité sur cette question. Une concertation avec la municipalité doit avoir lieu mais est repoussée pour le moment en raison des contraintes sanitaires.

Dans le cadre du **parcours éducatif et de santé**, chaque classe bénéficiera le 16 mars prochain d'une animation autour du petit déjeuner ou du thème des 5 fruits et légumes par jour, par des étudiants en médecine/pharmacie et école d'infirmières.

## **II) Questions diverses**

Les enseignants souhaitent savoir s'il y a un composteur au niveau du groupe scolaire. Mme ANTARI informe qu'elle se renseignera puis nous apportera la réponse.

Mme ANTARI précise le projet de la rue Jean FERRAT avec la construction des logements de l'ODHAC .

Les travaux d'aménagement de cette partie de la commune débuteront le 24 mars et dureront environ 7 mois. Les installations nécessaires pour le chantier seront placées du côté de la gare.

**Ce compte-rendu sera consultable sur le site internet de la mairie.**

Le conseil d'école s'est achevé à 18h55.

La secrétaire

Mme PASCAUD



La directrice

S. SAUVENT



**ECOLE MATERNELLE**  
**Françoise DOLTO**  
**87110 BOSMIE-L'AIGUILLE**

